Formation FG21 : Construire et analyser son EPRD/ERRD – spécial CHRS

2 jours
Dernière modification le 27 septembre 2026

Présentation

Le secteur AHI connait depuis 2023 un passage généralisé aux CPOM et à l'EPRD, en étroite articulation avec la réforme de la tarification des CHRS à compter de 2026 qui vient rendre obligatoire l'EPRD. Cet état a une dimension budgétaire, financière, pluriétablissement et pluriannuelle avec la logique : un CPOM = un EPRD.

Vous voulez maîtriser cet outil, ses enjeux et déterminer une stratégie adaptée à votre environnement en lien avec la réforme de la tarification en cours ?

Objectifs de la formation

- Comprendre la logique et la démarche de l'EPRD
- Connaître la réglementation applicable à l'EPRD
- Savoir construire un EPRD
- Utiliser l'EPRD/ERRD comme outil de pilotage

Public

- Directeurs généraux, directeurs administratifs et comptables, directeurs d'ESSMS, chefs comptables, comptables, Contrôleur de gestion, RAF / DAF, Trésorier
  Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissance du secteur médico-social et signature d'un CPOM volontaire ou obligatoire. Se munir d'un ordinateur portable

Programme

Introduction : enjeux et textes applicables

Panorama des réformes structurelles du secteur AHI

- Réforme de la tarification des CHRS à l'horizon 2026
- L'obligation de rendre un EPRD/ERRD
- La généralisation progressive des CPOM pour les CHRS

Les fondamentaux de l'EPRD : l'analyse financière

- Objectifs et outils d'analyse financière
- Le bilan financier
- Les ratios financiers de l'EPRD
- La capacité d'autofinancement

Les fondamentaux de l'EPRD : la logique pluriannuelle des investissements et financements

- Les composants du PPIF
- Le plan de financement
- Le PGFP comme document à part entière pour les CHRS

La nouvelle procédure budgétaire : de l'EPRD à l'arrêté de tarification

- Principes et objectifs de l'EPRD

- Le calendrier et modalités de transmission
- Notification et fixation du tarif
- Approbation de l'EPRD (fin de la logique d'approbation)

La construction de l'EPRD

- Architecture de l'EPRD
- Les étapes de l'EPRD
- Synthèse du contenu du cadre normalisé EPRD
- Cas pratique : élaboration de l'EPRD et analyse des résultats

L'exécution de l'EPRD et l'analyse de l'ERRD

- Les ajustements budgétaires en cours d'exercice : virements de crédits et décisions modificatives
- Les modalités d'affectation du résultat par l'organisme gestionnaire
- Contenu de l'ERRD

Préparer son organisation à l'approche de l'EPRD : Impacts stratégiques, organisationnels et opérationnels

- Le pilotage de l'EPRD (organisation)
- Les nouvelles opportunités de gestion
- Les nouveaux rapports de négociation avec les ATC

Les plus de la formation

- Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte
- Exercices de mise en situation et atelier participatif autour de la préparation d'un dialogue de gestion

Évaluation

- La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- S'engager dans la contractualisation et définir sa stratégie CPOM secteur AHI - S19

Dates

En inter - Présentiel:

- Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- Pas de session prévue prochainement

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- Une analyse précise de votre demande
- Une proposition détaillée de formation
- Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.